



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

### Renouvellement du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale

*Le conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) va être renouvelé prochainement.*

Il va être procédé à la nomination par les soins du maire de Limoges d'un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, d'un représentant des associations de retraités et de personnes âgées, d'un représentant des associations de personnes handicapées.

Ces associations peuvent proposer des personnes susceptibles de les représenter en adressant au maire une liste comportant au moins trois candidats, sauf impossibilité dûment justifiée (les coordonnées et une présentation des candidats proposés doivent être jointes, avec notamment l'adresse et la date de naissance). Les associations ayant le même objet peuvent proposer une liste commune.

Pour être recevables, les candidatures doivent concerner des personnes menant des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune, habilitées à représenter l'association qui doit avoir son siège social dans le département de la Haute-Vienne ; et qui ne sont pas fournisseurs de biens ou de services au CCAS de Limoges.

Les listes de personnes présentées par les associations concernées devront parvenir au maire **au plus tard le 22 juillet 2020**, sous pli recommandé avec accusé de réception, ou être remises au secrétariat du CCAS, contre accusé réception.

Contact presse Ville de Limoges :

**Claire GLÉDEL**

Attachée de presse

05 55 45 60 49 / [claire.gledel@limoges.fr](mailto:claire.gledel@limoges.fr)

Suivez l'actualité de la Ville : [limoges.fr](http://limoges.fr)



/villedelimoges



@VilleLimoges87



7ALimoges



/ville\_de\_limoges



villedelimoges